



RECHERCHE VÉTÉRINAIRE CANINE

Appel d'offres 2017

L'ENJEU : favoriser la production de chiens guides sains et sereins

Reconnue d'Utilité Publique, La Fondation VISIO intervient déjà en recherche médicale humaine pour lutter contre les maladies cécitantes et en recherche technologique pour développer de nouvelles solutions novatrices d'aide et d'assistance à la mobilité des personnes aveugles ou malvoyantes. Elle soutient activement les projets scientifiques et techniques les plus performants pour renforcer l'autonomie des personnes déficientes visuelles.

Travaillant en liaison étroite avec les écoles de chiens guides d'aveugles, elle a lancé, en 2016, un pôle de recherche entièrement dédié à la recherche canine autour du chien guide. C'est la première et la seule Fondation en France à s'investir dans ce domaine.

LES OBJECTIFS du pôle de recherche vétérinaire

Les critères de sélection liés à l'élevage des futurs chiens guides d'aveugles sont particulièrement exigeants. La Fondation VISIO a donc déterminé trois objectifs majeurs pour ce pôle de recherche :

- favoriser la production de chiens sains, non porteurs de pathologies qui se révéleraient préjudiciables pour que l'animal devienne ou poursuive son cursus de chien guide,
- optimiser le bien-être et le confort du chien guide et de son maître,
- faciliter le travail des écoles de chiens guides d'aveugles et l'apprentissage des futurs maîtres de chiens guides.

APPEL A PROJETS 2017

La Fondation VISIO sélectionnera, cette année 2017, un à trois programmes de recherche clinique, pour une dotation globale maximale de 150 000 euros (cent cinquante mille euros).

Les dossiers soumis devront nécessairement concerner des pathologies médicales au cœur des préoccupations de la Fondation, de celles des écoles et des maîtres de chiens guides d'aveugles :

- MALADIES OCULAIRES,
 - PATHOLOGIES LOCOMOTRICES et NEURO-MUSCULAIRES,
 - PATHOLOGIES LIÉES À L'ALIMENTATION,
 - AFFECTIONS DERMATOLOGIQUES.
- o Le montant financier demandé par projet ne pourra dépasser 50 000 euros.
 - o Un porteur de projet/ une même équipe ne peuvent déposer qu'un seul dossier par appel à projet.

Un intérêt particulier sera porté aux projets de recherche canine dont les avancées pourraient bénéficier à la médecine humaine et/ou ayant des applications en santé humaine.

Public concerné : chercheurs ou vétérinaires travaillant dans un établissement public ou privé français et ayant un projet de recherche original.

Les dossiers de candidature peuvent être obtenus en contactant directement la Fondation VISIO par mail : contact@fondation-visio.fr

La sélection s'effectuera en deux étapes :

1/ la première étape, de **présélection**, choisira les projets pertinents, en adéquation avec la vocation de la Fondation, en évaluant les lettres d'intention des candidats (modèle joint), dont la date limite d'envoi à la Fondation est fixée au **lundi 3 juillet 2017 à 14h00**.

Les lettres d'intention doivent être adressées par messagerie à :

appelprojetvet2017@fondation-visio.fr

2/ Les candidats présélectionnés pourront ensuite soumettre les dossiers dans leur totalité (modèle joint) avant le **vendredi 15 septembre 2017 à 14h00**, en adressant le dossier par messagerie à l'adresse suivante :

appelprojetvet2017@fondation-visio.fr

Les résultats de l'appel d'offres seront connus en janvier 2018, la convention de recherche et l'aide financière seront effectives dès l'obtention de l'ensemble des autorisations administratives et sanitaires nécessaires.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Projet mené par un ou plusieurs chercheurs ou vétérinaires travaillant dans des laboratoires, unités ou institutions de recherche, écoles nationales vétérinaires, centres hospitaliers et de vétérinaires spécialistes, cliniques vétérinaires basés en France.

- Expertise prouvée du/des porteur(s) de projet dans le domaine (recherches antérieures, publications...)

- Programme de recherche clinique original et innovant, en cohérence avec les missions et les thématiques de recherche définies par la Fondation VISIO.

- Environnement scientifique du/des porteur(s) de projet

- Recherche ne faisant appel ni à des méthodes exploratoires invasives, ni à l'expérimentation animale.

- Pertinence du modèle choisi, qualité de la question scientifique ou du protocole de recherche.

- Cohérence entre le dimensionnement du projet et les moyens associés.

- Financement sollicité conforme à l'enveloppe budgétaire définie par la Fondation par dossier.

- Perspectives de valorisation.

La priorité sera donnée aux programmes qui apportent une solution concrète, si possible à court et moyen terme, aux besoins exprimés par la Fondation VISIO.

Le soutien financier de la Fondation VISIO ne peut être affecté au financement d'un poste et/ou à celui d'un matériel destiné à équiper l'établissement porteur du projet.

CRITÈRES D'EXCLUSION

- Qualité insuffisante de la question scientifique ou du protocole.
- Equipe non expérimentée.
- Sujets de recherche éloignés des thématiques définies par la Fondation ou ne concernant pas particulièrement les chiens guides d'aveugles.
- Redondance des projets ou des équipes demandeuses.
- Financement de poste et/ou achat de matériel.
- Lettre d'intention et/ou dossier incomplet.

MODALITÉS PRATIQUES DE SOUMISSION

l'intitulé de chaque fichier attaché comprendra le **nom** du directeur de projet, la **date** de dernière modification, sous la forme **votrenom_AAAAMMJJ.doc**.
Les documents doivent être dans un format de traitement de texte : RTF ou DOC.

Si vous devez joindre des documents dont l'original n'est pas électronique (autorisations officielles, devis...), utiliser une version numérisée au format JPG, TIFF ou PDF et intitulé : votrenom_typedocument.PDF